



Syndicat Unitaire et
Pluraliste du Personnel

NAO : salaires et congés

TSA, le 22/01/2015

SUPPer est adhérent à



www.supper.org

La direction fait un pas en avant sur les congés mais elle fait des propositions insultantes et scandaleuses pour la politique salariale.

La direction impose une fermeture de 10 jours du 03 août au 14 août 2015 en utilisant, comme lui permet l'accord sur les RTT, 4 jours de RTT accolés et la 5^{ème} semaine de congés payés. Une fois de plus le dogmatisme l'emporte, la direction n'est pas capable de faire confiance aux salariés pour gérer leurs congés avec les contraintes de leur équipe.

Par contre elle impose, conformément aux accords sur les congés, de prendre 2 semaines de CP minimum entre le 31 mai et le 31 octobre 2015, sans obligation de les accoler aux deux semaines de fermeture.

Elle précise que tous les congés "légaux" 2015 devront être pris avant le 31 mai 2016 au risque d'être perdus sauf accord express de la hiérarchie ou raison de santé.

Les jours "autres" (ancienneté, 2 jours supplémentaires) seront à prendre avant le 31 décembre 2016.

Concernant les jours de RTT SUPPer demande que le jour du 2 janvier 2015 soit pris en ½ jour de RTT permettant la prise du vendredi 15 mai en ½ jour de RTT.

Le centre ne sera pas fermé entre Noël et le jour de l'an.

Pour les salaires, la politique est méprisante et inacceptable, au regard des résultats de TSA.

| | AG | AI | 13ème mois | Part variable ou prime |
|----------|----------------------|-----------|-------------------|--|
| Mensuels | 1% avec talon de 28€ | 0,7% | Plancher de 2200€ | 0% |
| Cadres | 0% | 1,7% | Pas de 13ème mois | 8% pour Position II et IIIA 10% pour les IIIB |

A ceci se rajoute le 0,1% pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Conclusion :

Nous avons su opposer un front uni et revendicatif sur les vacances, il faut maintenant montrer notre volonté et notre capacité à défendre le principe d'augmentation salariale qui ne soit pas des aumônes pour toutes les catégories du personnel.

SUPPer propose à toutes les organisations syndicales de se rencontrer pour établir si possible une plateforme revendicatrice commune et surtout organiser la mobilisation du plus grand nombre possible.

Pas de secret, seul le rapport de forces peut faire reculer la direction. Il ne s'agit pas seulement de pétition ou de simples débrayages. Il faut lever une vague d'indignation qui permette de revenir à des politiques salariales acceptables.

A VOUS DE JOUER !

Prochaine réunion NAO : mercredi 28 janvier